



*Direction Générale des Services*

## **Conseil municipal du 30 avril 2026 DELIBERATION**

Rapporteur : Stéphane LARTIGUE

Secrétaire de séance : Madame Maïtena FERRAN

**Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33**  
**Nombre de présent-e-s : 28**  
**Nombre de votant-e-s : 33**

**Etaient présent-e-s :**

Mme Marie-Lyse BISTUÉ Maire, Présidente,

M. Nicolas MALEIG, Mme Anne SAOUTER, M. Sami BOURI, M. Stéphane LARTIGUE, Mme Flora LAPERNE, Mme Anne BARBET, et M. Patrick NAVARRO, Adjoints,  
Mme Sonia CAMPAGNE, M. Sébastien DE TRUCHIS, Mme Dominique QUEHEILLE, Mme Geneviève CIMORRA, M. Philippe GARROTÉ, Mme Marie SAYERSE, M. Raymond VILLALBA, Mme Sabine SALLE, M. Jean-Michel IDOPE, Mme Céline BODET, Mme Maïtena FERRAN, M. Frédéric LOUSTAU, M. Clément SERVAT, Mme Carole LADEUX, M. Alfredo DOS SANTOS, Mme Nadia DUPEROUSSE, M. Michel ADAM, Mme Lydia LAGARONNE, M. Jordan OSSAU-TRESAUGUE et M. Hugo COUCHINAVE, Conseillers Municipaux.

**Etaient représentés :**

- Mme Elodie JIMENEZ donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à M. Stéphane LARTIGUE
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Joël RESTIF donne pouvoir à M. Sébastien de TRUCHIS
- Mme Hélène HIEL donne pouvoir à Mme Anne BARBET

### **10 - BUDGET PRINCIPAL : RÉVISION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CRÉDITS DE PAIEMENT POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE D'ASPE**

AP 2025-110014 - Opération budgétaire n° 110020

Il est rappelé que par délibération en date du 11 avril 2025, le Conseil municipal a approuvé une autorisation de programme pour la réalisation de travaux d'aménagement de la rue d'Aspe. Cette autorisation de programme s'établissait comme suit :

Budget principal AP 110014 / Aménagement de la rue d'Aspe Opération 110020		
DEPENSES		
MONTANT AP	CP 2025	CP 2026
650.000 €	250.000 €	400.000 €

Ces travaux ont été réalisés en deux tranches. En 2025, les crédits consommés se sont élevés à 195.800 € (mandatés : 169.044,42 €, restes à réaliser : 26.755,58 €).

Il apparaît que l'enveloppe initiale de cette autorisation de programme peut être revue à la baisse. Il est donc proposé de la ramener à 445.800 € et de revoir les crédits de paiement, savoir :

Budget principal AP 110014 / Aménagement de la rue d'Aspe Opération 110020		
DEPENSES		
MONTANT AP	REALISÉ 2025	INSCRIPTIONS 2026
445.800 €	169.044,42 €	CP 2026 : 250.000 € RAR 2025 : 26.755,58 €

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **FIXE** le montant de l'autorisation de programme à 445.800 €,
- **ARRÊTE** les crédits de paiement tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessus,
- **AUTORISE** Madame la Maire à engager, liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement tels qu'arrêtés.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 30 avril 2026.  
Suivent les signatures.-

La Maire,

AFFICHÉ LE 05/05/2026

  


  
**Marie-Lyse BISTUÉ**

